



POIS DE SENTEUR VILLEURBANNE

TROPHÉES DE L'ASCENSEUR

Catégorie Environnement et Développement Durable



Panneaux photovoltaïques de la résidence Le Pois de Senteur à Villeurbanne



Dossier DE PRESSE

21 novembre 2017



GRAND LYON
la métropole

villeurbanne

est
MÉTROPOLÉ
HABITAT

Action Logement



Immeuble WOOPA - 10, avenue des Canuts -
CS 10036 - 69517 Vaulx en Velin Cedex
Contact Presse : Carine MOAL
c.moal@rhonesaonehabitat.fr
04 26 59 05 45 www.rhonesaonehabitat.fr



Schindler

1 rue Dewoitine
CS 40064 - 78140 Vélizy-Villacoublay
Contact Presse : Guillaume BOISSEAU
guillaume.boisseau@schindler.com
06 86 42 72 60 www.schindler.com

Le Pois de Senteur - Villeurbanne

17 logements en accession sécurisée - 15 logements en locatif social

TROPHÉES DE L'ASCENSEUR

A l'occasion de la 3^{ème} édition des trophées de l'Ascenseur, organisée le 21 novembre 2017 à Paris par la fédération des ascenseurs, RHONE SAONE HABITAT et Schindler ont reçu le trophée de la catégorie Environnement et Développement Durable pour l'installation d'un ascenseur éco-responsable. Ces trophées récompensent 5 catégories d'innovation et 24 projets étaient en lice.

En 2016 la société Schindler a installé un ascenseur solaire, éco-responsable, pour équiper la résidence de RHONE SAONE HABITAT Le Pois de Senteur à Villeurbanne comprenant des logements locatifs sociaux et des logements en accession sécurisée. L'ascensoriste a répondu à un besoin spécifique porté par le promoteur immobilier RHONE SAONE HABITAT, de réduire les charges de copropriété.

Sur les 18 premiers mois d'utilisation, le fonctionnement de l'installation a été assuré à 70% par l'énergie solaire, entraînant ainsi une baisse des charges conséquente pour les copropriétaires.

L'ascenseur puise son énergie de panneaux photovoltaïques installés sur le toit du bâtiment. L'installation est capable de s'auto-gérer : des batteries, situées dans l'armoire de manœuvre, se chargent en énergie solaire. Si l'énergie solaire disponible baisse, l'ascenseur utilise d'abord l'énergie stockée et bascule, si nécessaire, sur l'énergie électrique traditionnelle.

Cette technologie innovante permet également à l'ascenseur de restituer l'énergie lorsqu'il monte à vide. L'appareil est enfin équipé des dernières technologies de contrôle de données, offrant un suivi constant et précis.



UNE PREMIÈRE EN FRANCE

À première vue, l'appareil ressemble à un modèle classique. Pourtant, l'ascenseur de cet immeuble résidentiel de 6 étages est singulier. Il est équipé d'un dispositif solaire fonctionnant grâce à 70 m² de panneaux photovoltaïques disposés sur le toit, pour recueillir l'énergie utile au fonctionnement de l'ascenseur.

L'appareil fonctionne sur batterie autonome qui se recharge grâce au soleil. Lorsque ce dernier fait défaut, la nuit ou par mauvais temps, il fonctionne grâce à l'énergie stockée dans des batteries. Les dimensions des panneaux solaires ont été choisies selon deux facteurs : la fréquence d'utilisation de l'ascenseur et la possibilité de l'alimenter pour une durée prolongée de luminosité réduite.

L'ascenseur est conçu pour avoisiner les 400 cycles (montées/descentes), soit une quarantaine d'heures effectives de fonctionnement avant rechargement.

LE PARTENARIAT ENTRE RHONE SAONE HABITAT ET SCHINDLER

En 2014, RHONE SAONE HABITAT a lancé un appel d'offres pour l'équipement d'un ascenseur dans la résidence Le Pois de Senteur alors en construction. La société Schindler a souhaité y répondre. Le projet initial était de concevoir un ascenseur classique pour la résidence. C'est après des discussions mutuelles que l'idée d'y ajouter une touche écologique a été évoquée.

Depuis, l'entreprise Schindler, spécialiste des ascenseurs, a développé son concept dans 5 pays d'Europe (Italie, Suisse, Espagne, Lituanie et France) et compte s'étendre à l'avenir.

Benoît Tracol, Directeur Général de RHONE SAONE HABITAT et Jeannette Gautherot, Ingénieur Commercial Installation Nouvelle chez Schindler, recevant le trophée Environnement et Développement Durable.

RHONE SAONE HABITAT

La coopérative RHONE SAONE HABITAT conforte une expérience de plus de 65 ans dans l'accession sécurisée, acquise par la construction de plus de 5000 logements en accession à la propriété et développe son activité sur la complémentarité des métiers de l'habitat :

- la promotion, construction de logements en accession sécurisée à la propriété,
- la gestion syndic de copropriété,
- l'administration de biens,
- la construction et la gestion de logements locatifs sociaux.

Notre éthique : la vocation de l'habitat

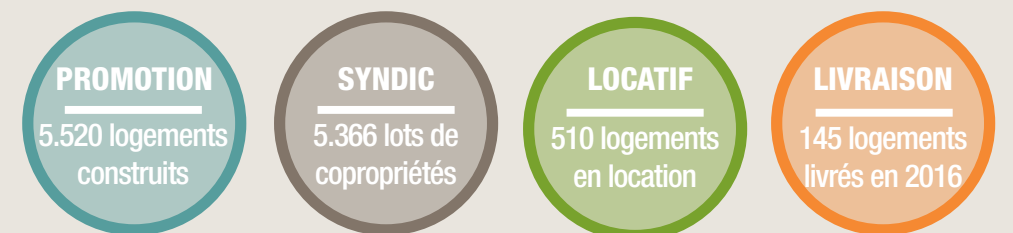
Depuis plus de 65 ans RHONE SAONE HABITAT poursuit avec dynamisme son attachement aux valeurs coopératives qui ont fait le succès de ses réalisations.

C'est la vocation de l'habitat, cœur de notre métier et de notre passion, que nous partageons avec tous les coopérateurs qui se sont associés à notre développement pour assurer le rayonnement de RHONE SAONE HABITAT.

Dirigeants : Philippe Brosset - Président

Benoît Tracol - Directeur Général

Chiffres clefs 2016



LES AVANTAGES DE L'ASCENSEUR SOLAIRE

- > Faible coût de l'électricité
- > Contrat d'entretien de l'ascenseur identique au contrat d'un ascenseur électrique

LES INCONVÉNIENTS DE L'ASCENSEUR SOLAIRE

- > Les batteries doivent être vérifiées tous les 5 ans et éventuellement remplacées
- > Pas de recul sur les coûts d'entretien à prévoir, car nouveau concept. En tant que syndic de la copropriété, RHONE SAONE HABITAT propose aux habitants de créer un fond de travaux spécifique pour l'ascenseur solaire de la résidence Le Pois de Senteur et son entretien futur.

BUDGET

Pour comparaison le montant de la facture annuelle d'électricité sur un immeuble comparable et livré en même temps (nombre de lots équivalent et nombre d'étages comparables)

	Facture Electricité
Résidence Le Pois de Senteur avec ascenseur solaire	254 € /an
Résidence équipée avec ascenseur électrique	1.264 € /an